

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2025-23

En exercice 23

Présents 15

Pouvoirs 3

Suffrages exprimés 17

Date de la Convocation

13/02/2025

Date de l'affichage

13/02/2025

Objet de la délibération

Achat tracteur

Séance du 26 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
et le vingt-six février,
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Brigitte MONNET, Marc BONGINI, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU, Sophie BAUDET, Jérôme BENOIT, Romain CORNU, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, François-Damien GROS, Anthony LAINE, Jean-Louis ROCHET, Françoise RODOT, Irène ROUCHE, Michel SORNAY

Absents : Marion ATRON, Jacques BONNIER, Thomas GAND (pouvoir à I. ROUCHE), Nelly GUICHARD, Christopher HAUBRUGE, Claudine MARCHAND (pouvoir à C. FOURNIER), Valérie PAROLA, Béatrice VAUCHER (pouvoir à F. RODOT).

Secrétaire de séance : Isabelle PACOU

Mme la maire expose que du fait de la création de la commune nouvelle, de l'augmentation du nombre de kilomètres de routes à entretenir et d'espaces verts, de la création d'un 3^{ème} poste d'agent technique, il est nécessaire d'investir dans du matériel plus performant, notamment un tracteur plus puissant que l'actuel et pouvant supporter une épareuse.

La commune a consulté deux entreprises : Claas à Crançot et les établissements Brun et fils à Lons-le-Saunier, deux entreprises géographiquement proches, qui pourront assurer la maintenance du matériel et réagir rapidement en cas de panne.

Chacune des deux entreprises a proposé un devis concernant des tracteurs neufs avec des caractéristiques techniques très porches

Après étude des devis, des caractéristiques techniques, les délais de garantie et les prix.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 16 voix pour, 1 contre et 1 abstention,

- **DECIDE** de retenir le devis de CLAAS, sis à Crançot pour un montant de 65 750 € HT.
- **AUTORISE** La Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 26 février 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte

